

BOURAY-SUR-JUINE

Le Conseil général présente un projet de déviation

Le contournement du village sur la bonne voie

En novembre et décembre derniers, la municipalité avait mis à la disposition des habitants un registre. Annoté, émarginé, muni de pétitions et de remarques de près 200 riverains, il a fait l'objet d'une étude approfondie par le Conseil général.

Petite commune du sud de l'Essonne de quelque 1 900 habitants, Bouray-sur-Juine vit un véritable calvaire depuis de nombreuses années. Un calvaire nommé circulation. En effet, chaque jour, entre 8 000 et 10 000 véhicules traversent le village de Bouray pour rejoindre le nord du département. Large d'à peine 5,5 mètres, la Grande Rue de Bouray supporte un flux de circulation aussi important que la nationale 20. A la tête de la commune depuis 1990, la sénatrice et conseillère générale du canton d'Étréchy, Claire-Lise Campion, n'a eu de cesse de faire avancer le projet de contournement des voies urbaines. « *Aujourd'hui, il est presque impossible d'aller d'un village à un autre. C'est réellement très dangereux* », explique Claire-Lise Campion, conseillère générale du canton et maire de Bouray. « *Personne ne veut laisser partir ses enfants à vélo sur cette route.* »

Ce vaste projet qui concerne également les communes de Janville-sur-Juine et Lardy a été l'objet d'une exposition et de nombreuses réunions entre habitants et élus. Du 13 novembre au 31 décembre, un registre a été mis à la disposition des habitants pour qu'ils mentionnent leurs observations. « *Le 17 décembre, il y a eu une grande réunion publique entre les trois communes, les services du département, le bureau d'étude, la direction régionale de l'environnement (DIREN), le vice-président du Conseil général Gérard Funes et les habitants* », précise la sénatrice-maire. A la fin de cette phase de concertation,

le registre rempli par environ 200 personnes a été remis au Conseil général. Aujourd'hui, par l'intermédiaire d'un journal communal "Bouray chez vous" spécial, la municipalité communique aux habitants le résultat de la synthèse réalisée par le conseil général le 3 février dernier. Une synthèse qui tient bien sûr compte des avis favorables et défavorables de la population.

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE FIN 2004

Parmi les avis favorables, ceux des riverains de la Grande Rue qui attendent depuis longtemps le délestage du trafic. Ils regrettent toutefois l'abandon du projet Est (lire ci-dessous) mais se réjouissent de voir enfin le dossier avancer. Ils espèrent à juste titre que les aménagements prévus permettront de sécuriser les accès à la salle polyvalente et au stade. A l'inverse, les "antis" tracé Ouest restent très attachés au premier projet qu'ils jugent plus adapté.

Le dossier de contournement du village est

désormais sur la bonne voie mais rien n'est encore joué. Reste aux conseils municipaux des trois communes concernées à délibérer. Une délibération qui ne représente pas une décision finale dans l'espoir de lancer enfin les travaux mais permettra simplement au Conseil général d'entreprendre des études plus approfondies. « *Tout ce travail préparatoire a pour but de consolider le meilleur dossier afin de le soumettre à l'enquête publique qui devrait avoir lieu durant le dernier trimestre 2004* », souligne Claire-Lise Campion. Quoi qu'il en soit, de nombreuses inquiétudes demeurent encore, notamment chez les agriculteurs qui, selon la sénatrice-maire et conseillère générale du canton, ne souhaitent pas que le tracé empiète de trop sur les terres agricoles.

« *Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas s'attendre à la disparition de la circulation mais à une meilleure répartition de celle-ci. L'objectif est d'éloigner le flux du centre-ville de Bouray. Pour une réelle résorption du trafic, nous sommes très dépendants de la déviation d'Itteville dont le dossier est actuellement bloqué* », conclut Claire-Lise Campion.

Jean-Christophe Daviot

Une déviation qui se fait attendre

Si, aujourd'hui, le projet de contournement de Bouray-sur-Juine concerne le sud et l'ouest du village, il n'en a pas toujours été ainsi. Par deux fois, entre 1984 et 1989, un projet de déviation par l'est a été présenté et soumis à enquête publique. Rejeté par la population, le premier dossier aura vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un instant. Quelque peu plus

résistant, le second, malgré l'avis favorable, sous certaines réserves, du commissaire enquêteur, n'aura pas résisté à l'annulation par le tribunal administratif de Versailles de l'arrêt d'utilité publique. Malgré un ultime recours, le Conseil d'état confirme le premier jugement et clôt définitivement ce chapitre en 1992.

LONGPONT-SUR-ORGE

Réunion de l'association pour l'amélioration du cadre de vie de Guiperreux

Circulation et gens du voyage...

Créée pour lutter contre les nuisances de toute nature, l'association pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de Guiperreux (Ascavie), a réuni, le vendredi 5 mars, une centaine d'habitants lors d'une réunion publique. Cela, en attendant le prochain conseil municipal...

Une centaine de riverains du hameau de Guiperreux, le quartier sud de la ville, a répondu à l'appel de Gérard Bertrand, président de l'ASCAMIE, vendredi 5 mars. Créée à l'origine pour la sécurisation de la circulation routière, la prévention et la mise en valeur des espaces naturels, l'amélioration du confort et de l'esthétique urbaine, l'association a dévoilé ses objectifs pour 2004. Deux grands sujets seront au cœur du travail de l'association : l'abandon, par les élus, du projet d'aire d'accueil des gens du voyage de la commune de Montlhéry (voir *Le Rép.* du 11/12/03) et l'annulation de la délibération approuvant le projet de création d'une route de désenclavement de Leuville-sur-Orge, passant à l'extrémité du chemin des Robineaux. « La commune de Montlhéry a décidé d'acquérir 15 000 m² destinés à l'accueil des gens du voyage, dans une zone située en bordure de la route de Biron... Quant à l'autre volet, demain, ce seront 5 250 véhicules par jour, dont 420 poids lourds, qui transiteront par le chemin des Robineaux », détaille le président. Gérard Bertrand a ainsi rappelé que « l'association avait été alertée par plusieurs habitants de Guiperreux, suite à la décision prise le 4 novembre par le conseil municipal de Montlhéry de procéder à la création de 11 emplacements à l'extrémité sud-est de la commune pour se conformer à la création d'aires d'accueil de gens du voyage ».

22 PLACES "POUR LE PRIX DE 11"

Depuis l'annonce de cette décision, l'ASCAMIE a rencontré le maire de Longpont, Jean-Jacques Scherchen, ainsi que celui de Montlhéry, Lucien Pornin, le 3 mars dernier. De cette réunion, il est ressorti que le maire de Longpont-sur-Orge

envisageait également d'installer l'aire d'accueil demandée à sa commune dans cette zone, ce qui ajouterait onze emplacements de caravanes supplémentaires. « L'Etat offre, jusqu'en mars 2005, des subventions importantes pour aider aux travaux de réalisation dès lors que les communes disposent d'une aire d'accueil réglementaire, précise Lucien Pornin, le maire de Montlhéry. Néanmoins, un aménagement paysager et phonique de qualité, complété par l'assainissement complet de la zone, sera effectué ». Concrètement, le projet engloberait alors la mise en place d'un tout à l'égout pour les pavillons limitrophes. Une consolation, mais surtout un dilemme pour l'ASCAMIE. Secrétaire de l'association, Jean-Yves Valin est ensuite monté au créneau en présentant les difficultés de circulation à Guiperreux, l'autre sujet de débats. « La situation empire du fait que les décisions d'urbanisation ne sont pas accompagnées d'une prise en compte des conséquences routières. Les problèmes de circulation n'ont pas été envisagés par les différents plans d'occupation des sols élaborés par la municipalité, cela depuis plusieurs années » accuse le secrétaire. En cela, l'ASCAMIE a proposé au conseil municipal différents contre-projets, mais celui-ci n'a pas encore tranché. « Nous vous encourageons à venir nombreux assister aux délibérations du conseil municipal, du mardi 23 mars, à la mairie de Longpont. A l'ordre du jour, nous avons demandé l'inscription de l'annulation de la délibération approuvant le projet d'une route à



Jean-Yves Valin, détaillant les difficultés de circulation dans le quartier de Guiperreux.

l'extrémité du chemin des Robineaux et l'abandon du projet d'aire d'accueil des gens du voyage : matraquent les membres de l'association. Concernant la circulation à Guiperreux, le projet d'une nouvelle route destinée à raccorder la Francilienne et la commune de Leuville-sur-Orge (afin de desservir la nouvelle zone d'activité de 11 ha qui bordera la Francilienne sur 11 km) ne devrait pas arranger la situation... Inscrit au budget du conseil général, sa construction est dans les cartons... Qu'importe, l'ASCAMIE s'engage là aussi à en débattre auprès des instances parlementaires et du département !

J.-P. Lentignac/F. Herrera

• Association Ascavie, site Internet <http://ascavie.free.fr>